



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 février 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/02/2008

D - 20080121

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 février Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ (*quitte la séance à 16h05*), Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Procès-verbal de constat d'abandon de déchets sur la voie publique. Facturation des Frais d'enlèvement. Recours de M. Jonathan Hernault. Autorisation de défendre.

M. Claude BOCCHIO, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par procès-verbal du 27 décembre 2006, dressé par agent assermenté, il a été constaté que M. Jonathan HERNAULT, demeurant 7 rue de la Brède à Bordeaux avait déposé sur la voie publique ses ordures ménagères en dehors des conteneurs prévus à cet effet et ce contrairement aux dispositions de l'arrêté municipal n° 2289 du 3 avril 2001.

Par requête déposée le 13 février 2007 au greffe du Tribunal Administratif, M. Jonathan HERNAULT conteste le procès-verbal dressé à son encontre.

Or, la Ville a finalement abandonné toute poursuite à son encontre, compte tenu du fait que la responsabilité personnelle du requérant n'était pas clairement établie.

Ce recours apparaît donc mal fondé à votre administration.

C'est pourquoi, je vous demande Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser M. le Maire à défendre à cette affaire devant les juridictions compétentes, et, en cas de besoin, à agir jusqu'à parfait règlement du litige, y compris l'exercice de toutes les voies de recours.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 février 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Claude BOCCHIO
Adjoint au Maire

